



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'alimentation**

Paris, le

Dossier suivi par : Sébastien Wendling
DGAL/SAS/SDSBEA/BSA
Tél. : 01 49 55 84 52
Mél. : sebastien.wendling@agriculture.gouv.fr

La Directrice générale
à

Mesdames et Messieurs les membres
du comité de pilotage porcin

Objet : Renouveau de la campagne nationale de communication visant à prévenir l'arrivée de la peste porcine africaine en France

Sans danger pour l'Homme, mais mortelle pour les porcs et les sangliers, la peste porcine africaine (PPA), poursuit son extension à l'échelle mondiale. La France est indemne. En Europe, la maladie présente dans les pays de l'est depuis plusieurs années progresse régulièrement vers l'ouest et a atteint l'Est de l'Allemagne, la République Tchèque, l'Italie et la Croatie. En 2022, la maladie a en particulier été détectée en Italie du Nord sur des sangliers sauvages avec un front d'extension qui se situe actuellement à 55 km du territoire français. La maladie est également présente dans les Caraïbes (Haïti et République Dominicaine en 2021), menaçant les territoires français situés dans la zone.

La menace d'introduction de la PPA sur le territoire national se situe actuellement à un niveau très élevé, que ce soit du fait des activités humaines qui permettent des sauts de la maladie à longue distance (ex : via les denrées, les matériels, les véhicules contaminés, ...) ou via les sangliers sauvages infectés, de proche en proche à la frontière avec l'Italie.

Face à cette situation et dans le cadre du [Plan national d'action Peste porcine africaine](#), le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire renouvelle sa campagne nationale de communication visant à prévenir l'arrivée de la maladie en France. Cette campagne, qui se tient de début juillet à fin novembre 2023, a été élaborée en lien avec les organisations professionnelles agricoles, vétérinaires, de la chasse et de la faune sauvage. Elle vise à sensibiliser tous les acteurs concernés (professionnels de l'élevage, travailleurs issus de pays infectés, chasseurs, transporteurs, voyageurs, acteurs de la faune sauvage,...) à l'importance du respect strict des mesures de biosécurité et de vigilance visant à prévenir l'arrivée de la PPA sur le territoire national.

Au vu des conséquences sanitaire et économique qu'aurait une arrivée de la PPA en France pour la filière porcine et le monde de la chasse, la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire, dans l'ensemble du pays pour diffuser très largement les messages de sensibilisation et de vigilance. C'est pourquoi nous faisons appel à votre organisation pour relayer les messages et les recommandations de notre campagne d'information, par exemple sur vos sites internet, dans vos newsletters, auprès de vos partenaires et dans vos réseaux, dès à présent, en complément des supports ou des autres actions de communication que vous pourriez porter.

Vous trouverez l'ensemble des supports de communication qui sont mis à votre disposition sur le site internet du ministère à l'adresse : <https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine>.

Je sais pouvoir compter sur votre appui face à cette menace à nos frontières.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Emmanuelle Soubeyran

La directrice générale adjointe de l'alimentation

CVO

Emmanuelle SOUBEYRAN